

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 5-12-2015

Le mercredi 2 décembre 2015, le président de l'ANCGE, Didier Vergy, et le secrétaire général, Bernard Garnier, se sont rendus au Sénat à Paris, répondant ainsi à l'invitation du groupe « Chasse et Pêche », présidé par le sénateur Jean-Noël Cardoux. La réunion qui a duré une heure en salle de commission, en présence également du président du CICB, Patrice Février, a été suivie par une dizaine de sénateurs, dont le sénateur de la Côte-d'Or, François Patriat (rapporteur de la loi chasse en 2000).

Les dossiers suivants concernant la chasse au gibier d'eau en France, ont été évoqués pendant cet entretien:

- Le dossier sur la chasse des Oies cendrées a été le premier dossier abordé, avec le soutien des sénateurs présents d'engager toutes les solutions possibles pour pouvoir chasser les Oies en février.
- Puis le président de l'ANCGE a évoqué le dossier de la chasse des limicoles en février qui avait été déjà antérieurement validé par le Conseil d'état.
- Ensuite l'entretien s'est poursuivi sur la thématique des territoires : les demandes « extravagantes » des écologistes dans les conseils régionaux, en matière de droit de compensation qui atteint des sommets : pour 1 hectare de zones humides détruites par un projet d'urbanisation, ils réclament 100 hectares en compensation, soit du 1 pour 100.
- A été également évoqué, le dossier de la campagne des récoltes d'ailes et son succès auprès des sauvaginaires, pour avoir un maximum de données scientifiques, afin de mieux défendre la chasse des espèces de gibier d'eau.
- Puis, le président de l'ANCGE a évoqué le dossier brûlant de l'encadrement renforcé des armes de chasse semi-automatiques, qui ne sont en rien comparables avec les armes employées par les terroristes.

Sauvaginaires : l'ANCGE s'engage pour vous, l'ANCGE vous défends dans tous les dossiers nationaux, Engagez vous, vous aussi en adhérant et en faisant adhérer vos amis et connaissances à notre association nationale, plus nous serons nombreux, plus nous serons forts et entendus.

Bien cordialement en Saint-Hubert,

Bernard Garnier
Secrétaire général

